

NOVACYT



GROUPE NOVACYT

COMPTES SEMESTRIELS 2024

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2024

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	4	10 322	3 339
Coût des ventes	6	-3 595	-1 674
Coût des ventes - exceptionnel	7	19 753	-
Marge brute		26 480	1 665
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution		-3 090	-1 506
Frais de recherche et de développement		-1 499	-1 239
Frais généraux et administratifs		-10 943	-5 579
Frais généraux et administratifs - exceptionnel	7	-19 964	-
Subventions gouvernementales		-	125
Perte d'exploitation avant éléments exceptionnels		-9 016	-6 534
Autres produits d'exploitation	8	-	-
Autres charges d'exploitation	8	-8 088	-1 862
Perte d'exploitation après éléments exceptionnels		-17 104	-8 396
Produits financiers	9	2 096	1 994
Charges financières	9	-2 910	-1 911
Perte avant impôt		-17 918	-8 313
Produit d'impôt	10	219	174
Perte après impôts des activités poursuivies		-17 699	-8 139
Perte des activités abandonnées		-	-209
Résultat après impôt attribuable aux actionnaires de la société consolidante		-17 699	-8 348
Perte par action (£)	11	-0,25	-0,12
Perte diluée par action (£)	11	-0,25	-0,12
Perte par action des activités poursuivies (£)	11	-0,25	-0,12
Perte diluée par action des activités poursuivies (£)	11	-0,25	-0,12
Perte par action des activités abandonnées (£)	11	-0,00	-0,00
Perte diluée par action des activités abandonnées (£)	11	-0,00	-0,00

État consolidé du résultat global au 30 juin 2024

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Résultat de la période comptabilisée dans le compte de résultat	-17 699	-8 348
Éléments recyclables en résultat :		
Réserves de conversion	794	474
Résultat global consolidé	-16 905	-7 874
Résultat global attribuable à :		
Actionnaires de la société consolidante (*)	-16 905	-7 874

(*) Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État de la situation financière au 30 juin 2024

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Audité) Exercice clos le 31 décembre 2023
Goodwill		21 273	21 446
Autres immobilisations incorporelles		8 937	10 232
Immobilisations corporelles		3 764	4 183
Droits d'utilisation		10 024	11 036
Actifs financiers non courants		53	57
Actifs d'impôts différés		359	413
Total actifs non courants		44 410	47 367
Stocks et encours	12	3 001	3 022
Clients et autres débiteurs	13	16 955	36 034
Créances fiscales		423	728
Charges constatées d'avance et dépôts à court terme		1 663	2 601
Placements financiers à court terme		8	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie		32 939	44 054
Total actifs courants		54 989	86 448
Total actif		99 399	133 815
Dettes de location à court terme		1 352	1 209
Compléments de prix éventuels – part à court terme		-	193
Provisions à court terme	14	216	19 988
Fournisseurs et autres créditeurs	15	11 541	7 183
Dettes fiscales		11	65
Autres passifs courants		488	927
Total passifs courants		13 608	29 565
Actif net courant		41 381	56 883
Dettes de location à long terme		11 791	12 495
Compléments de prix éventuels – part à long terme		-	722
Provisions à long terme	14	1 586	1 547
Passifs d'impôts différés		1 998	2 241
Autres dettes à long terme		3	3
Total passifs non courants		15 378	17 008
Total passif		28 986	46 573
Actif net		70 413	87 242

État de la situation financière au 30 juin 2024 (suite)

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Audité) Exercice clos le 31 décembre 2023
Capital social	16	4 053	4 053
Primes liées au capital		50 671	50 671
Actions propres		-99	-138
Autres réserves		2 393	1 599
Réserves "equity"		1 155	1 155
Résultats accumulés		12 240	29 902
Total des capitaux propres – part du groupe		70 413	87 242
Total des capitaux propres		70 413	87 242

Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2024

Montants en k€

	Capital social	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves "equity"	Autres réserves du groupe			Total	Résultats accumulés	Total des capitaux propres
					Autres	Réserve de conversion	OCI sur la provision retraite			
Solde au 1er janvier 2023	4 053	50 671	-91	1 155	-2 407	398	-8	-2 017	61 445	115 216
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	363	-	363	-	363
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-28 292	-28 292
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	363	-	363	-28 292	-27 929
Mouvements sur actions propres	-	-	-47	-	-	-	-	-	-	-47
Autres	-	-	-	-	3 253	-	-	3 253	-3 251	2
Solde au 31 décembre 2023	4 053	50 671	-138	1 155	846	761	-8	1 599	29 902	87 242
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	794	-	794	-	794
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-17 699	-17 699
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	794	-	794	-17 699	-16 905
Mouvements sur actions propres	-	-	39	-	-	-	-	-	-	39
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	37	37
Solde au 30 juin 2024	4 053	50 671	-99	1 155	846	1 555	-8	2 393	12 240	70 413

Les autres réserves du groupe dans la colonne « Autres » présentent la réserve liée à l'acquisition des actions de Primer Design et la réserve pour le paiement en actions. Le mouvement 2023 de 3 253 k€ est le résultat de l'acquisition de Yourgene Health.

La variation de 37 k€ dans la colonne « Résultats accumulés » en 2024 est principalement le résultat de la différence de change lors de la comptabilisation de la réduction de capital de Yourgene Health Taiwan Ltd.

Tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2024

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	17	-9 087	-5 691
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>		-	-1 287
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>		-9 087	-4 404
Activités d'investissement			
Produits de cession des immobilisations corporelles		-	13
Acquisitions de brevets et de marques		-104	-35
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-738	-138
Variation des dépôts de garantie		-84	120
Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise		-898	-2
Intérêts perçus		691	1 052
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		-1 133	1 010
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées</i>		-	88
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités poursuivies</i>		-1 133	922
Activités de financement			
Remboursement des dettes de location		-900	-483
Achat d'actions propres - net		39	-32
Intérêts payés		-	-19
Flux de trésorerie nets des activités de financement		-861	-534
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités abandonnées</i>		-	-320
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités poursuivies</i>		-861	-214
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-11 081	-5 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		44 054	86 973
Effet des variations des taux de change		-34	-24
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		32 939	81 734

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES POUR LA PERIODE DE SIX MOIS SE TERMINANT LE 30 JUIN 2024

1. INFORMATIONS SUR LES SOCIÉTÉS

Novacyt est une société internationale de diagnostic moléculaire qui propose un large portefeuille de technologies et de services intégrés, principalement centrés sur la médecine génomique. L'entreprise développe, fabrique et commercialise une gamme de tests moléculaires et d'instruments qui offrent des solutions entièrement intégrées, de l'échantillon au résultat, aux acteurs de divers secteurs, notamment dans la santé humaine, la santé animale et l'environnement. Son siège social est situé au 13 avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy Villacoublay.

Les informations financières contenues dans le présent rapport comprennent les états financiers consolidés du groupe et de ses filiales (ci-après dénommés collectivement le « Groupe »). Les chiffres des tableaux sont préparés et présentés en livres sterling (« GBP »), arrondis au millier le plus proche (« k£ »).

Ce condensé d'informations financières consolidées semestrielles ne constituent pas des comptes statutaires complets. Il ne comprend pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets et doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les comptes statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été approuvés par le Conseil d'administration et ont été déposés au greffe du tribunal de commerce. Le rapport du commissaire aux comptes sur ces comptes n'est assorti d'aucune réserve. Les informations financières pour les semestres clos le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023 ne sont pas auditées et celles concernant l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2023 sont auditées.

2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») adoptées par l'Union européenne.

Les informations financières ont été préparées sur la base du coût historique, sauf les instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Le coût historique est généralement basé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction effectuée entre acteurs du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif que les acteurs du marché auraient prises en compte pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation et/ou d'information dans les états financiers est déterminée sur cette base, à l'exception des opérations de location qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 16 et des évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur mais qui ne sont pas une juste valeur, telles que la valeur nette de réalisation dans l'IAS 2 ou la valeur d'usage dans l'IAS 36.

Les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives par rapport aux informations financières sont l'évaluation du goodwill (voir la note 15 des comptes statutaires 2023 pour plus de détails), les valeurs comptables et les durées d'utilité des autres immobilisations incorporelles (voir la note 16 des comptes statutaires 2023 pour plus de détails), les impôts différés (voir note 19 des comptes statutaires 2023 pour plus de détails), les créances commerciales (voir note 21 des comptes statutaires 2023 et note 13 des comptes semestriels 2024 pour plus de détails) et les provisions pour risques et autres provisions liées à l'exploitation (voir note 28 des comptes statutaires 2023 et note 14 des comptes semestriels 2024 pour plus de détails).

Les principes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les informations financières.

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les présents états financiers consolidés semestriels résumés sont essentiellement les mêmes que celles appliquées par le Groupe dans les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et qui constituent la base des états financiers de 2024. La méthodologie de sélection des hypothèses sous-tendant les calculs de la juste valeur n'a pas changé depuis le 31 décembre 2023.

Base de consolidation

Tous les actifs et passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Le périmètre de consolidation du Groupe comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées par intégration globale lors de leur entrée dans le périmètre.

Entreprises	Au 30 juin 2024		Au 30 juin 2023	
	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Biotec Laboratories Ltd	-	-	100%	IG
IT-IS International Ltd	100%	IG	100%	IG
Lab21 Healthcare Ltd	100%	AA	100%	AA
Novacyt US Inc	100%	IG	100%	IG
Novacyt Inc	100%	IG	100%	IG
Microgen Bioproducts Ltd	100%	AA	100%	AA
Novacyt SA	100%	IG	100%	IG
Novacyt Asia Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt China Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt UK Holdings Ltd	100%	IG	100%	IG
Primer Design Ltd	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health Ltd	100%	IG	-	-
Yourgene Health UK Ltd	100%	IG	-	-
Yourgene Genomic Services Ltd	100%	IG	-	-
Yourgene Health SASU	100%	IG	-	-
Yourgene Health Inc	100%	IG	-	-
Yourgene Health GmbH	100%	IG	-	-
Yourgene Health Canada Holdings Ltd	100%	IG	-	-
Yourgene Health Canada Investments Ltd	100%	IG	-	-
Yourgene Health Canada Inc	100%	IG	-	-
Yourgene Health (Singapore) Pte. Ltd	100%	IG	-	-
Yourgene Health (Taiwan) Co. Ltd	100%	IG	-	-
Elucigene Ltd	100%	IG	-	-
Delta Diagnostics Ltd	100%	AA	-	-

Légende : IG : Intégration globale
AA : Activité abandonnée

La société Biotec Laboratories Ltd a été dissoute le 20 février 2024.

Continuité d'exploitation

Au moment de l'approbation des états financiers, la Direction s'attend raisonnablement à ce que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son existence opérationnelle dans un avenir prévisible. Elle a donc adopté le principe de la continuité de l'exploitation pour la préparation des états financiers.

Le modèle de continuité d'exploitation couvre la période allant jusqu'à septembre 2025 inclus. En procédant à cette évaluation, les administrateurs ont pris en compte les éléments suivants :

NOVACYT

- Le plan d'affaires pour les 12 prochains mois ;
- Les besoins en fonds de roulement de l'entreprise ;
- Un solde de trésorerie positif au 30 juin 2024 de 32 939 k€ ;
- Le paiement de 5 000 k€ pour régler le litige commercial avec le « DHSC » (« Department of Health and Social Care ») en juillet 2024 ;
- L'encaissement de 12 165 k€ de TVA par l'administration fiscale du Royaume-Uni suite à la conclusion du litige commercial du DHSC en août 2024, et ;
- Aucun financement externe supplémentaire.

Ainsi, les prévisions établies par le Groupe montrent qu'il est en mesure de couvrir ses besoins de trésorerie au cours de l'exercice 2024 jusqu'en septembre 2025.

Évaluation du goodwill

Le goodwill est ventilé par unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT, en fonction du niveau auquel le goodwill est suivi à des fins de gestion. Conformément à l'IAS 36, aucune des UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe n'a une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

Tests de dépréciation

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an à la date de clôture.

Ce test consiste à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de la vente. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci n'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre leur coût d'acquisition et leur valeur recouvrable. Le coût d'acquisition comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre encourus pour les transformer dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé, diminué des frais de marketing, de vente et de distribution.

La valeur brute des biens et fournitures comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus et le prix de marché actuel ou la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre élément indiqué.

Créances clients

Le Groupe a établi une politique de crédit qui prévoit l'examen de la situation de chaque nouveau client avant l'octroi d'un crédit, et tient compte des évaluations de crédit externes lorsque cela est possible. Des limites de crédit sont établies pour tous les clients importants ou présentant un risque élevé. Elles correspondent au montant de crédit autorisé le plus élevé au-delà duquel une autorisation supplémentaire doit être obtenue d'un manager expérimenté. Le niveau des créances fait l'objet d'un suivi permanent par chaque division. Les limites de crédit sont revues régulièrement, et au moins une fois par an. Les clients qui ne satisfont pas aux critères de solvabilité du Groupe ne peuvent acquérir des produits que sur la base d'un paiement anticipé.

Les créances commerciales sont initialement enregistrées à leur juste valeur et ensuite évaluées au coût amorti. Cela se traduit généralement par leur comptabilisation à la valeur nominale moins une provision pour toute créance douteuse. Les créances commerciales libellées en devises étrangères sont comptabilisées dans la devise locale et réévaluées par la suite à la fin de chaque période de référence, les différences de change étant comptabilisées dans le compte de résultat en tant que produit ou charge.

La provision pour créances douteuses est comptabilisée sur la base des pertes attendues par la direction, sans tenir compte de l'existence ou non d'un déclencheur de dépréciation (modèle des "pertes de crédit attendues"). En appliquant la norme IFRS 9, le groupe a conclu qu'il n'était pas possible de déterminer un taux de défaillance historique réel en raison du faible niveau d'amortissements historiques dans l'ensemble de l'entreprise. Le groupe comptabilise donc une provision pour créances douteuses sur la base de l'ancienneté des factures. Lorsqu'une facture n'est pas recouvrée plus de 90 jours après sa date d'échéance, sur la base des conditions de crédit convenues, cette facture est alors plus susceptible de faire l'objet d'un défaut de paiement que les factures qui présentent un retard d'encaissement par rapport à la date d'échéance prévue à l'origine inférieur à 90 jours. Ces factures seront donc intégralement provisionnées dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf si la direction a examiné et jugé le contraire.

Les créances commerciales sont comptabilisées en pertes lorsqu'il n'y a pas de perspective raisonnable de recouvrement. Les indicateurs de l'absence de perspectives raisonnables de recouvrement peuvent être le refus du débiteur de s'engager dans un plan de paiement échelonné et le fait de ne pas effectuer les paiements contractuels dans les 365 jours suivant la date d'échéance prévue à l'origine.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus pour faire face à des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou autres. Pour qu'un placement soit considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les comptes bancaires courants et les titres négociables (OPCVM de trésorerie, titres de créance négociables, etc.) qui peuvent être liquidés ou vendus dans un délai très court (généralement avec des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois) et qui présentent un risque négligeable de changement de valeur. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les ajustements éventuels étant comptabilisés dans le compte de résultat.

Dettes fournisseurs

Les dettes commerciales sont des obligations de fournir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie à une transaction générant des dettes de cette nature. Les dettes fournisseurs sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf si le règlement doit intervenir plus de 12 mois après la comptabilisation. Dans ce cas, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti. L'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif entraîne la comptabilisation d'une charge financière dans le compte de résultat. Les dettes fournisseurs sont sorties de l'état de la situation financière lorsque l'obligation correspondante est soldée.

Les dettes fournisseurs n'ont pas fait l'objet d'une actualisation, car l'effet de ce calcul serait négligeable.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la date de clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il y aura une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de la part de ce dernier. Les provisions pour risques et charges couvrent le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie future de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions concernent la remise en état des locaux loués, les risques liés aux litiges et les garanties sur les produits.

Plan d'intéressement à long terme (LTIP)

Le plan d'intéressement en actions (« LTIP » ou « Long Term Incentive Plan ») est comptabilisé conformément à la norme IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions.

Les attributions d'actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution, et la valeur est comptabilisée comme une charge de rémunération répartie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des plans d'actions LTIP est déterminée par un évaluateur externe à l'aide du modèle de simulation Monte Carlo. La charge est comptabilisée au compte de résultat consolidé en contrepartie d'une réserve ou d'une dette, en fonction de la méthode de règlement des plans LTIP.

En décembre 2021, Novacyt a mis en place un plan LTIP en numéraire pour certains employés, basé sur la réalisation de certains objectifs annuels d'EBITDA sur une période de qualification de trois ans. Les droits découlant du plan ont été définitivement acquis au troisième anniversaire de la date d'attribution et ont été réglés en numéraire.

En février 2022, un programme d'attribution d'actions de performance pour les cadres supérieurs a été créé dans le cadre du nouveau LTIP. Ce dernier a remplacé le précédent programme d'attribution d'actions fictives qui a pris fin en novembre 2020.

Le programme d'attribution d'actions de performance 2022 est structuré sous forme d'options à coût nul, donnant le droit d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire

sans paiement) conformément aux règles, régies par les articles L-225-197-1 et suivants du Code de commerce ("actions gratuites").

Les actions octroyées sont acquises sur une période de performance de trois ans, commençant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024, sous réserve que la société atteigne certaines conditions de croissance du rendement total pour l'actionnaire. La référence pour le rendement total pour les actionnaires est le prix de clôture moyen des actions de la société en décembre 2021, qui était de 3,54 £. Ce prix sera comparé à celui qui sera observé en décembre 2024.

En avril 2024, un nouveau programme d'attribution d'actions liées à la performance pour les cadres supérieurs a été annoncé. Le programme d'attribution d'actions de performance 2024 est structuré sous forme d'options à coût nul, donnant le droit d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire sans paiement) conformément aux règles régies par les articles L-225-197-1 et suivants du code de commerce français ("actions gratuites").

Les attributions seront acquises sur une période de performance de trois ans, commençant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2026, sous réserve que la société atteigne certaines conditions de croissance du rendement total pour les actionnaires. La référence pour le rendement total pour les actionnaires est le prix de clôture moyen des actions de la société en décembre 2023, qui était de 0,63 £. Ce prix sera comparé à celui qui sera observé en décembre 2026.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" pose le principe de la reconnaissance du chiffre d'affaires uniquement lorsque les obligations de performance sont remplies et que le contrôle des biens ou services correspondants est transféré. Elle aborde des éléments tels que la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des produits, ainsi que les flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. L'IFRS 15 applique une approche en cinq étapes au calendrier de comptabilisation des produits et s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception de ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres normes :

- Étape 1 - Identifier le(s) contrat(s) avec un client
- Étape 2 - Identifier les obligations de performance du contrat
- Étape 3 - Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 - Attribuer le prix de la transaction aux obligations de performance du contrat
- Étape 5 - Comptabiliser les produits lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité satisfait à une obligation de performance

Le Groupe s'acquitte principalement de ses obligations de performance à un moment donné et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des obligations de performance satisfaites au fil du temps n'est pas significatif. Ainsi, les produits sont généralement comptabilisés au moment de la vente, et le jugement nécessaire pour déterminer le moment du transfert de contrôle est peu significatif.

Certains contrats conclus avec des clients contiennent une garantie d'assurance limitée qui est comptabilisée conformément à l'IAS 37 (voir la méthode comptable relative aux provisions). Si une

réparation ou un remplacement n'est pas possible dans le cadre de la garantie d'assurance, un remboursement intégral du prix du produit peut être accordé. Le passif lié au remboursement potentiel représente une composante variable du prix de vente (contrepartie variable).

En vertu de l'IFRS 15.53, le Groupe peut estimer le montant de cette contrepartie en effectuant l'un ou l'autre des calculs suivants :

- La valeur attendue (somme des montants pondérés par les probabilités) ; ou
- Le montant le plus probable (généralement utilisé lorsque les résultats sont binaires).

Ce choix n'est pas un choix de méthode comptable. La direction retient l'option de calcul qui, selon elle, permet de prévoir au mieux le montant de la contrepartie sur la base des termes du contrat. La méthode de calcul est appliquée de manière cohérente tout au long du contrat. Les produits variables sont limités si nécessaire. La norme IFRS 15 exige que les produits ne soient pris en compte que dans la mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative au cours des périodes futures.

Pour réaliser cette estimation, la direction a pris en compte les facteurs suivants (qui ne sont pas exclusifs) :

- La sensibilité du montant de la contrepartie à des facteurs échappant à l'influence du Groupe ;
- Le délai au terme duquel l'incertitude concernant le montant de la contrepartie devrait être résolue ;
- L'expérience du Groupe (ou d'autres éléments de preuves) avec des types de contrats similaires ;
- La pratique du Groupe d'offrir un large éventail de concessions tarifaires ou de modifier les conditions de paiement de contrats similaires dans des circonstances analogues ; et
- L'importance et la largeur de la fourchette des montants de contrepartie possibles.

La décision de limiter ou non les recettes est considérée comme un jugement important, car le terme "hautement probable" n'est pas défini dans la norme IFRS 15. La direction considère que le terme "hautement probable" signifie qu'il est nettement plus probable que probable.

Imposition

L'impôt sur le résultat de la période comprend l'impôt courant et l'impôt différé.

- **Impôt courant**

L'impôt effectivement dû est basé sur le bénéfice imposable de l'année. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice net tel qu'il figure dans le compte de résultat car il exclut les éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres années, et il exclut également les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt courant du groupe est calculé en utilisant les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de référence.

Une provision est comptabilisée lorsque le montant de l'impôt est incertain, mais qu'une sortie future de fonds au profit d'une autorité fiscale est probable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du montant à payer. L'évaluation est le résultat du jugement du Groupe, fondé sur l'avis de fiscalistes externes et sur l'expérience acquise sur ces sujets.

- **Impôt différé**

L'impôt différé est l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. Il est comptabilisé selon la méthode du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables et les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Ces actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des investissements dans des filiales et des entreprises associées, ainsi qu'à des participations dans des coentreprises, sauf lorsque le Groupe est en mesure de contrôler le renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles déductibles liées à ces investissements et participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il y aura suffisamment de bénéfices imposables pour utiliser les avantages de ces différences temporelles dans un avenir proche.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de tout ou partie de l'actif.

L'impôt différé est calculé aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel le passif est réglé ou l'actif est réalisé, sur la base des lois fiscales et des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la manière dont le Groupe s'attend, à la fin de la période de référence, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le revenu prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur une base nette.

Impôt courant et impôt différé de l'exercice

Les impôts courant et différé sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils concernent des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas les impôts courants et différés sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou l'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement

Primer Design Ltd, IT-IS International Ltd et Yourgene Health UK Ltd bénéficient de crédits d'impôt pour certaines de leurs activités de recherche. Le crédit d'impôt est calculé par exercice et déduit de l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. Les crédits d'impôt qui ne peuvent pas être déduits de la charge fiscale sont abandonnés pour un crédit d'impôt remboursable et comptabilisés comme une subvention gouvernementale dans le compte de résultat.

Bénéfice/perte par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, y compris les options.

Produits et charges exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les charges ou les produits qui, de l'avis du conseil d'administration, nécessitent une présentation séparée en raison de leur taille ou de leur incidence, et qui sont pris en compte pour la détermination du résultat d'exploitation dans le compte de résultat consolidé.

3. PRINCIPAUX JUGEMENTS COMPTABLES ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE DES ESTIMATIONS

Dans l'application des principes comptables du Groupe, la direction est tenue de faire des jugements (autres que ceux impliquant des estimations) qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés et de faire des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement identifiables à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses associées sont basées sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision affecte à la fois la période en cours et les périodes futures.

Principaux jugements comptables

- **Non prise en compte de certains produits**

Le produit résultant d'une transaction ne doit inclure une contrepartie variable que s'il est hautement probable qu'aucun ajustement important du produit n'interviendra ultérieurement. Le terme "hautement probable" n'est pas défini dans la norme IFRS 15. Aussi, la direction doit porter un jugement important sur la nécessité de prendre ou non en compte la contrepartie variable.

- **Créances clients et autres créances**

Une estimation des risques de non-recouvrement basée sur les informations commerciales, les tendances économiques actuelles et la solvabilité des clients individuels est effectuée pour déterminer la nécessité d'une dépréciation sur une base client par client. La direction exerce son jugement pour déterminer si une provision pour perte de crédit est nécessaire.

Au 30 juin 2024, le Groupe détient des créances commerciales d'un montant de 3 694 k€ sur lesquelles une provision pour perte de crédit de 406 k€ a été constituée.

Principales sources d'incertitude des estimations

Le Groupe a identifié plusieurs sources d'incertitude en matière d'estimation. Parmi elles, seule l'évaluation du goodwill est considérée comme susceptible de donner lieu à un ajustement significatif. Les autres domaines d'estimation ont été jugés non significatifs.

- **Évaluation du goodwill**

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée principalement sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie anticipés reflète la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus pour l'UGT concernée. Les hypothèses utilisées et les estimations qui en résultent couvrent parfois des périodes très longues, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles associées à chaque UGT. Ces estimations sont notamment soumises à des hypothèses en termes de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et de taux de

change des devises dans lesquelles les ventes et les achats sont libellés. Elles dépendent également du taux d'actualisation utilisé pour chaque UGT.

La valeur du goodwill est testée chaque fois qu'il y a des indications de dépréciation et revue à chaque date de clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente les recettes sur une base géographique :

Montants en k£	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Zone géographique		
Royaume-Uni	2 288	814
France	1 299	196
Reste de l'Europe	1 902	584
Amérique	1 474	764
Asie-Pacifique	2 748	749
Afrique	280	192
Moyen-Orient	331	40
Total chiffre d'affaires	10 322	3 339

Le chiffre d'affaires a augmenté en raison de l'inclusion des ventes des sociétés du groupe Yourgene Health, qui n'étaient pas présentes au premier semestre 2023.

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée dans la note 5.

5. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante du Groupe :

- qui exerce des activités commerciales qui peuvent générer des revenus et des charges (y compris des revenus et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes du Groupe) ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le directeur général du Groupe afin de prendre des décisions concernant l'affectation des ressources au secteur et d'évaluer ses performances ; et
- pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

NOVACYT

Le groupe a identifié quatre secteurs opérationnels dont les performances et les ressources sont suivies séparément :

- **Yourgene Health**

Ce secteur représente les activités de Yourgene Health et de ses filiales, une entreprise de technologie et de services génomiques, centrée sur la fourniture de solutions de diagnostic moléculaire et de dépistage, dans le domaine de la santé reproductive et de la médecine de précision, basée dans le monde entier mais dont le siège se trouve à Manchester, au Royaume-Uni.

- **Primer Design**

Ce secteur représente les activités de Primer Design Ltd, qui est concepteur, fabricant et distributeur d'appareils et de réactifs pour les tests moléculaires qPCR en temps réel dans le domaine des maladies infectieuses, basé à Eastleigh, au Royaume-Uni.

- **IT-IS International**

Ce secteur représente les activités d'IT-IS International Ltd, une société de développement et de fabrication d'instruments de diagnostic spécialisée dans le développement d'appareils PCR pour les sciences de la vie et l'industrie des tests alimentaires, basée à Stokesley, au Royaume-Uni.

- **Groupe**

Ce secteur regroupe les coûts centraux du Groupe. Le cas échéant, les coûts sont refacturés aux unités opérationnelles individuelles par le biais d'honoraires de gestion.

- **Éliminations internes au Groupe**

Cette colonne présente les transactions entre sociétés du Groupe qui n'ont pas été allouées à un secteur opérationnel. Il ne s'agit pas d'un secteur distinct.

Le principal décideur opérationnel est le directeur général.

Dépendance à l'égard des grands clients et risque de concentration

Au premier semestre 2024 et au premier semestre 2023, le Groupe ne dépendait pas d'un client en particulier et aucun client ne générait des ventes représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires.

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique

◦ Au 30 juin 2024

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Yourgene Health	Total
Zone géographique				
Royaume-Uni	565	25	1 698	2 288
France	127	29	1 143	1 299
Reste de l'Europe	391	98	1 413	1 902
Amérique	415	94	965	1 474
Asie-Pacifique	401	102	2 245	2 748
Afrique	193	1	86	280
Moyen-Orient	91	-	240	331
Total chiffre d'affaires	2 183	349	7 790	10 322

◦ Au 30 juin 2023

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	796	18	814
France	159	37	196
Reste de l'Europe	379	205	584
Amérique	689	75	764
Asie-Pacifique	555	194	749
Afrique	172	20	192
Moyen-Orient	28	12	40
Total chiffre d'affaires	2 778	561	3 339

Ventilation du résultat par secteur opérationnel

◦ Semestre clos le 30 juin 2024

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Groupe	Yourgene Health	Éliminations intra-groupe	Total
Chiffre d'affaires	2 183	349	-	7 790	-	10 322
Coût des ventes	-362	-299	-	-2 937	3	-3 595
Coût des ventes - exceptionnel	19 753	-	-	-	-	19 753
Frais de vente et de marketing	-724	-122	-254	-1 990	-	-3 090
Recherche et développement	-382	-233	-130	-820	66	-1 499
Frais généraux et administratifs	-1 576	-511	-346	-5 118	-	-7 551
Frais généraux et administratifs - exceptionnel	-19 964	-	-	-	-	-19 964
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement selon les rapports de gestion	-1 072	-816	-730	-3 075	69	-5 624
Dépréciation et amortissement	-639	-67	-43	-2 660	17	-3 392
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-1 711	-883	-773	-5 735	86	-9 016
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation	-7 734	-52	-91	-211	-	-8 088
Résultat d'exploitation après éléments exceptionnels	-9 445	-935	-864	-5 946	86	-17 104
Produits financiers	4 940	4	1 210	107	-4 165	2 096
Charges financières	-13	-93	-5 563	-1 406	4 165	-2 910
Résultat avant impôt	-4 518	-1 024	-5 217	-7 245	86	-17 918

NOVACYT

。 Semestre clos le 30 juin 2023

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Groupe	Éliminations intra-groupe	Total
Chiffre d'affaires	2 778	561	-	-	3 339
Coût des ventes	-1 309	-374	-	9	-1 674
Frais de vente et de marketing	-1 281	-202	-23	-	-1 506
Recherche et développement	-1 047	-192	-	-	-1 239
Frais généraux et administratifs	-3 007	-729	-684	-	-4 420
Subventions gouvernementales	154	-29	-	-	125
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement selon les rapports de gestion	-3 712	-965	-707	9	-5 375
Dépréciation et amortissement	-935	-209	-33	18	-1 159
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-4 647	-1 174	-740	27	-6 534
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation	-757	-13	-1 092	-	-1 862
Résultat d'exploitation après éléments exceptionnels	-5 404	-1 187	-1 832	27	-8 396
Produits financiers	3 058	69	1 650	-2 783	1 994
Charges financières	-749	-28	-3 917	2 783	-1 911
Résultat avant impôt	-3 095	-1 146	-4 099	27	-8 313

6. COÛT DES VENTES

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Coût des stocks comptabilisé en charges	3 491	1 157
Variation de la provision pour stocks	-991	-175
Frais de transport	23	32
Main-d'œuvre directe (y compris les coûts de sous-traitance)	992	664
Autres	80	-4
Total du coût des ventes	3 595	1 674

Au premier semestre 2024, la provision pour stocks a diminué d'un montant net de 991 k€ (S1 2023 : diminution de 175 k€). Le stock qui avait été provisionné a été détruit ou cédé au cours du premier semestre 2024. Le coût correspondant est inclus dans le "Coût des stocks comptabilisés en charges".

La main-d'œuvre directe (y compris les coûts de sous-traitance) a augmenté par rapport au premier semestre 2023, parallèlement à la croissance des ventes.

7. COUT DES VENTES - EXCEPTIONNEL & FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS - EXCEPTIONNEL

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Reprise de la provision pour garantie des produits liés au DHSC	-19 753	-
Total du coût des ventes - exceptionnel	-19 753	-
Perte de la créance sur le DHSC	19 964	-
Total des frais généraux et administratifs - exceptionnel	19 964	-

Le « coût des ventes – exceptionnel » est un solde créditeur résultant de la reprise de la provision pour la garantie des produits DHSC d'un montant de 19 753 k€, faisant suite au règlement du litige.

Les « frais généraux et administratifs – exceptionnel » sont liés à la perte d'une créance irrécouvrable de 19 964 k€, relative à la facture de décembre 2020 au « DHSC » qui, selon les termes de la transaction de juin 2024, ne sera pas payée.

8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Autres produits d'exploitation	-	-
Total des autres produits d'exploitation	-	-
Charges d'acquisition	-29	-666
Frais de litige avec le « DHSC »	-7 372	-640
Frais de restructuration	-379	-543
Autres charges	-308	-13
Total des autres charges d'exploitation	-8 088	-1 862

Les frais liés au litige contractuel avec le DHSC sont des frais juridiques et professionnels ainsi que des coûts de stockage des produits encourus dans le cadre de la résolution du litige commercial. Le montant du règlement de 5 000 k€ convenu avec le DHSC est inclus dans cette catégorie.

Les frais de restructuration en 2024 concernent l'ensemble du Groupe, ce dernier continuant à réduire sa base de coûts.

Les charges d'acquisition encourues en 2023 sont liées à l'acquisition de Yourgene Health plc.

9. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Gains de change financiers	1 380	519
Intérêts reçus des activités abandonnées	-	415
Autres produits financiers	716	1 060
Total des produits financiers	2 096	1 994
Intérêts sur les dettes de location IFRS 16	-361	-19
Pertes de change financières	-2 471	-1 731
Actualisation des instruments financiers	-42	-3
Intérêts versés aux activités abandonnées	-	-158
Autres charges financières	-36	-
Total des charges financières	-2 910	-1 911

Les gains et pertes de change financiers sont dus à la réévaluation des comptes bancaires et des comptes intersociétés détenus en devises étrangères.

Les intérêts reçus des activités abandonnées ou versés à celles-ci correspondent aux intérêts sur les comptes courants intersociétés avec Microgen Bioproducts Ltd et Lab21 Healthcare Ltd.

Les autres produits financiers correspondent aux intérêts perçus sur les placements de trésorerie.

10. PRODUIT D'IMPÔT

Le taux principal de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni est passé à 25 % à partir du 1er avril 2023. Les comptes du premier semestre 2024 ont été calculés sur la base d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25 %.

L'imposition pour les autres juridictions est calculée aux taux en vigueur dans les juridictions respectives.

L'impôt du groupe est la somme du total de l'impôt courant et de l'impôt différé.

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Produit d'impôt courant		
Produit d'impôt de la période	52	123
Produit d'impôts différés		
Produits d'impôts différés	167	51
Total des produits d'impôt dans le compte de résultat	219	174

Le produit d'impôt de la période peut être rapproché de la perte avant impôt comme suit :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Perte avant impôt	-17 918	-8 313
Impôt au taux de l'impôt sur les sociétés du Royaume-Uni (2024 : 25 %, 2023 : 19 %)	4 480	1 580
Effet des taux d'imposition différents des filiales opérant dans d'autres juridictions	-49	159
Changement du taux d'imposition pour le calcul de l'impôt différé	-	272
Effet des dépenses non déductibles et des revenus non imposables	-562	-40
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	-3 737	-1 761
Autres ajustements	87	-36
Total du produit d'impôt pour la période	219	174

11. PERTE PAR ACTION

La perte par action est calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions pouvant être émises à la suite de la conversion des instruments financiers dilutifs. Au 30 juin 2024, il n'y a pas d'instruments dilutifs en circulation.

Montants	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Perte nette attribuable aux propriétaires de l'entreprise (en k£)	-17 699	-8 348
Nombre moyen pondéré d'actions	70 626 248	70 626 248
Perte par action (£)	-0,25	-0,12
Perte diluée par action (£)	-0,25	-0,12
<i>Perte par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0,25</i>	<i>-0,12</i>
<i>Perte diluée par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0,25</i>	<i>-0,12</i>
<i>Perte par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>-0,00</i>	<i>-0,00</i>
<i>Perte diluée par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>-0,00</i>	<i>-0,00</i>

12. STOCKS ET ENCOURS

Montants en k£	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Audité) Exercice clos le 31 décembre 2023
Matières premières	10 482	10 691
Encours	1 406	1 751
Produits finis	3 168	3 631
Provisions pour dépréciation	-12 055	-13 051
Total des stocks et encours de production	3 001	3 022

13. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Audité) Exercice clos le 31 décembre 2023
Clients et comptes rattachés	3 694	27 509
Provision pour pertes de crédit attendues	-406	-223
Créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	13 390	8 541
Autres créances	277	207
Total des créances clients et autres débiteurs	16 955	36 034

Les créances commerciales ont diminué depuis décembre 2023, principalement en raison du règlement du litige avec le DHSC : la facture de décembre 2020 d'un montant de 23 957 k€ ne sera pas payée et a donc été comptabilisée en perte.

Le solde des "créances fiscales - taxe sur la valeur ajoutée" comprenait un montant de 12 165 k€ relatif à la TVA payée au Royaume-Uni sur des factures de vente qui ne seront pas payées par le DHSC selon les termes de l'accord sur le litige. Cette somme a été remboursée à Novacyt en août 2024.

Les soldes des créances commerciales sont exigibles dans un délai d'un an. Lorsque des factures restent impayées depuis plus de 90 jours, il est considéré probable qu'elles ne soient pas honorées et, à ce titre, ces factures sont intégralement provisionnées dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf lorsque la direction a procédé à un examen et en a jugé autrement.

14. PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024 :

Montants en k€	(Audité)		Reprise	Impact des taux de change	(Non audité)
	Au 1er janvier 2024	Dotation			Au 30 juin 2024
Provision pour indemnités de départ à la retraite	7	-	-	-	7
Provisions pour remise en état des locaux	1 540	43	-	-4	1 579
Provisions à long terme	1 547	43	-	-4	1 586
Provisions pour remise en état des locaux	36	-	-36	-	-
Provision pour litiges	157	-	-	-	157
Provisions pour garantie des produits	19 795	17	-19 753	-	59
Provisions à court terme	19 988	17	-19 789	-	216

Les provisions à court terme ont diminué depuis décembre 2023, principalement en raison du règlement du litige avec le « DHSC », qui a permis de reprendre la provision pour garantie des produits constituée dans le cadre du litige, d'un montant total de 19 753 k€.

15. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k€	(Non audité)	(Audité)
	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Dettes fournisseurs	2 384	2 311
Factures à recevoir	3 091	3 585
Dettes sociales	885	1 114
Dettes fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	168	159
Autres dettes	5 013	14
Total fournisseurs et autres créditeurs	11 541	7 183

Les autres dettes en 2024 comprennent le règlement de 5 000 k€ dû au DHSC. Ce montant a été payé en juillet 2024.

16.CAPITAL SOCIAL

	Montant du capital social en k£	Montant du capital social en k€	Valeur unitaire par action en €	Nombre d'actions émises
(Audité) Au 31 décembre 2023	4 053	4 708	0,07	70 626 248
(Non audité) Au 30 juin 2024	4 053	4 708	0,07	70 626 248

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le capital social de la société, d'un montant de 4 708 416,54 €, était divisé en 70 626 248 actions d'une valeur nominale de 1/15e d'euro chacune.

Le capital social de la société se compose d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et payées.

17. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Perte de l'exercice	-17 699	-8 348
<i>Perte des activités abandonnées</i>	-	-209
<i>Perte des activités poursuivies</i>	-17 699	-8 139
Ajustements pour :		
Elimination des amortissements, dépréciations et provisions	-16 356	877
Elimination des pertes sur cession d'actifs	-	89
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	361	-
Elimination des produits d'impôt	-219	-299
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation du fonds de roulement	-33 913	-7 681
Diminution des stocks (*)	1	568
Diminution des créances	20 058	908
Augmentation des dettes	5 154	758
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	-8 700	-5 447
Impôts encaissés	304	789
Produits financiers	-691	-1 033
Flux de trésorerie des activités opérationnelles nets	-9 087	-5 691
<i>Flux de trésorerie opérationnels des activités abandonnées</i>	-	-1 287
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>	-9 087	-4 404

(*) La variation de la valeur des stocks résulte des mouvements suivants :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2024	(Non audité) Semestre clos le 30 juin 2023
Diminution de la valeur brute des stocks	992	743
Diminution de la provision pour stocks	-991	-175
Variation totale de la valeur nette des stocks	1	568

Les détails de la variation de la provision pour stocks sont commentés en notes 6 et 12.

18.ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

En juillet 2024, Novacyt a versé au DHSC 5 000 k€ conformément aux termes de l'accord de règlement du litige, comme indiqué dans le communiqué de presse du 11 juin 2024.

Novacyt a cédé Yourgene Health Taiwan le 31 juillet 2024 pour un montant initial de zéro USD (dollars US), avec la possibilité de compléments de prix pouvant atteindre 2 000 000 USD si certains objectifs sont atteints.

En août 2024, Novacyt a obtenu un remboursement de 12 165 k€ de TVA auprès du HMRC (autorité fiscale du Royaume-Uni), correspondant à la TVA sur les factures qui ne seront pas payées par le DHSC, conformément à l'accord de règlement du litige.